L'Actu sociale trimestrielle par



455 Promenade des Anglais Immeuble ARENICE - 7ème 06200 NICE

formation@duhaut-avocats.fr Tél: 09 70 72 72 74 www.duhaut-avocats.fr

ÉDITION SPÉCIALE HÔTELLERIE Hôtels & groupes indépendants, chaînes internationales

FOCUS I.

Analyse pragmatique des réformes en cours ou à venir (loi, décrets d'application, circulaire...)

PETITES HISTOIRES

Les apports concrets des décisions de la cour de cassation et des cours d'appel relatifs aux relations individuelles et collectives de travail :

- Les libertés fondamentales
- Le contrat de travail (choix, rédaction, modification, clauses sensibles, ...)
- La durée du travail, les congés
- La maladie, AT/MP, l'inaptitude, santé et sécurité
- La rupture du contrat de travail (procédure, motifs, suites...)
- Les relations collectives (accords collectifs, élections, fonctionnement des IRP, protection des représentants du personnel...)

III. EN BREF

Les nouveautés réglementaires à connaître (publication de textes, entrées en vigueur, nouveaux taux de cotisations, etc.)

,			
PRÉREQ	HIS.	/NIV	ΈΔΙΙ
INCINC	ш		

Prérequis Aucun

Niveau

Perfectionnement des connaissances en droit social

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Analyser les conséquences pratiques pour votre entreprise de l'actualité législative, réglementaire & jurisprudentielle en matière de droit social

Anticiper les conséquences des évolutions en préparation

Échanger des bonnes pratiques avec les intervenants et avec vos pairs

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Tour de table / Exposé

Atelier Cas pratiques

Échanges interactifs

Remise d'un support pédagogique

Evaluation des objectifs de la formation

Quizz d'auto-positionnement

Avant/Après

19 septembre 2024 (12 décembre 2024) 9h00 à 17h00

Animateur

Michel DUHAUT

Avocat expérimenté en droit social

Lieu

HOTEL PARIS MARRIOTT OPERA AMBASSADOR 16 Bd Haussman, 75009 PARIS

Tarifs

Date

650€ HT la journée en présentiel, repas et collations offerts

Tarif préférentiel de 420€ HT appliqué aux membres du Club des Dirigeants – Hôtels 4*5* & Palaces

500€ HT en Visio-conférence

Tarif préférentiel de 320€ HT appliqué aux membres du Club des Dirigeants – Hôtels 4*5* & Palaces

Document délivré en fin de formation :

Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues.

Evaluation des connaissances acquises : Quizz

Modalités d'accès handicap

Si la formation se déroule dans les locaux mis à disposition par DUHAUT AVOCATS, elle pourra être rendue accessible aux personnes en situation de handicap. DUHAUT AVOCATS prendra les dispositions en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire afin d'adapter les modalités pédagogiques.